

STANDARD

MISSIONS

- Prendre des appels.
- Noter des messages (en sachant définir l'objet de l'appel).
- Transférer les appels aux personnes concernées.
- Accueillir physiquement les personnes et les orienter.
- Savoir répondre à un minimum de questions.

COMPETENCES

- Avoir une bonne élocution.
- Être accueillant et sociable.
- Savoir écrire.
- Être à l'écoute.
- Avoir une tenue correcte.
- Être ponctuelle.
- Ne pas hésiter à faire répéter la personne.
- Reformuler.
- Savoir trouver dans les différents documents des réponses aux questions (horaire d'ouverture, ce que l'on collecte, etc ...).

NOTES

- Lieu : A la délégation 365, rue Jean Rostand-26800 Portes les Valence



CHAUFFEUR

MISSIONS

- Conduire les véhicules de la délégation et transporter des personnes en situation de handicap lors de sorties, séjours ou pout tout autre évènement organisé par la délégation.

SECURITE

- Le chauffeur est responsable de la sécurité des passagers en lien avec les autres bénévoles présents.

(C'est à lui et non aux passagers de prendre toute décision relative à la sécurité du transport)

- Il est obligatoire d'attacher les personnes avec les ceintures du véhicule, la ceinture centrale de certains n'est pas suffisante.
- Lors du transfert des fauteuils, les warnings doivent être mis en route.
- Le chauffeur aura une formation pour remplir en toute sécurité sa mission.

TACHES

- Faire un état des lieux du véhicule.
- Vérifier la présence d'une trousse de pharmacie et d'une couverture de survie.
- Fixer les fauteuils et attacher les personnes handicapées pour assurer leur sécurité.
- Adapter sa conduite aux personnes transportées.
- Respecter les consignes de sécurité, d'installation et de descente des adhérents ainsi que le code de la route.
- S'assurer de la sécurité morale et physique du groupe et de chaque participant.
- Savoir utiliser la rampe et assurer le transfert des personnes.
- Si le niveau de la jauge d'essence est en dessous du milieu, ayez l'obligeance de prendre le temps de faire le plein.
- S'assurer de la propreté du véhicule après chaque déplacement.
- Remplir la fiche kilométrique du véhicule.
- Noter dans le cahier de liaison (à l'accueil) toute anomalie détectée dans le véhicule.
- Après avoir déposé chez lui l'adhérent, vérifier avant de repartir que la personne peut rentrer chez elle.



MERCREDI-LOISIRS

MISSIONS

Savoir être...

- Être agréable et souriant
- Être patient
- Savoir écouter
- Être organisé

COMPETENCES

- Accompagner les personnes handicapées durant le temps d'accueil.
- Demander aux adhérents ce qu'ils souhaitent faire.
- Proposer des activités et les encadrer, si les adhérents n'ont pas de demande propre.
- Accompagner si besoin aux toilettes la personne quand elle le demande et non quand le bénévole en a le temps.
- Après en avoir parlé avec les responsables du mercredi, faire remonter aux responsables salariés les problèmes rencontrés.
- Apporter de la bonne humeur.
- Vérifier que toutes les personnes présentes sont bien prises en charge par un bénévole.
- Être attentif au déroulement de l'après-midi.
- Savoir prendre de la distance, être professionnel, en cas de difficultés avec un adhérent.
- Participer au petit temps d'échange de fin d'après- midi.
- Lieu: A la MPT du plan dans Valence.

NOTES

- Deux formations sont proposés aux bénévoles qui font de L'accompagnement :
- 1/ Formation transfert
- 2/ Formation connaissance des différents handicaps.



BOUTIQUE SOLIDAIRE

MISSIONS

- Trier et vendre vêtements et matériel 3 fois par semaine (Lundi, Mardi et Jeudi) avec une équipe de trois personnes.
- Placer les vêtements sur les portants. (mis en réserve selon la saison)

COMPETENCES

Savoir être...

- Être accueillant.
- Savoir être à l'écoute des demandes de la responsable salarié.
- Être ponctuel(le).
- Savoir être à l'écoute.
- Avoir une tenue correcte.
- Être organisé(e).

TACHES

- Quand le tri est fini, évacuer les sacs poubelles. Une association vient chercher les invendus

NOTES

- Lieu: 03 rue verdi 26000 Valence



ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

MISSIONS

- Accompagner individuellement un adhérent sur une demande précise et précisée lors d'une première rencontre en présence de la responsable salariée des bénévoles.

COMPETENCES

- Savoir écouter.
- Savoir être discret ; ne pas parler de ce que l'on a vu chez la personne aidée.
- Être agréable, souriant.
- Savoir adapter sa tenue vestimentaire.
- Savoir demander de l'aide au bureau en cas de difficulté.
- Savoir respecter le cadre défini lors de la première rencontre.

TACHES

- Peuvent être très variées mais ne seront jamais des tâches d'auxiliaire de vie.

NOTES

- Chez la personne.
- Deux formations sont proposés aux bénévoles qui font de L'accompagnement :
- 1/ Formation transfert.
- 2/ Formation connaissance des différents handicaps.



ACTIONS PONCTUELLES (PAQUETS CADEAUX, etc.)

MISSIONS

- Participer à une action ponctuelle.
- Représenter l'Association lors de cette action.
- Aider à collecter des fonds.
- Accompagner des adhérents lors d'une action.

COMPETENCES

- Savoir réaliser les taches liées à l'action (faire un paquet, vendre une fleur etc...)
- Être aimable, souriant, calme.
- Savoir tenir compte des demandes du responsable de l'action.
- Savoir tenir compte des contraintes liées à l'action.
- Avoir suivi la formation des bénévoles pour les accompagnements.

TACHES

- Faire des paquets cadeaux.
- Vendre des objets aux couleurs de l'association.
- Accompagner un adhérent lors d'une manifestation.
- Aider sur un stand lors de la Fête du Sourire.
- Participer à une action ressource (ex : Handidon)
- Etc.



BENEVOLE D'UN GROUPE RELAIS

MISSIONS

- Faire partie du groupe.
- Être présent durant les réunions mensuelles
- Aider à l'organisation et à la réalisation des actions du groupe.
- Aider au transport si besoin (chauffeur bénévole).
- Participer aux sorties loisirs.
- Rendre visite à certains adhérents sur demande du référent du groupe.

COMPETENCES

- Savoir écouter.
- Savoir être agréable et souriant.
- Savoir travailler en équipe.
- Savoir demander de l'aide.
- Savoir respecter le cadre de l'intervention.
- Savoir parfois remplacer une auxiliaire de vie.

TACHES

- Très variées et en lien avec le fait d'être bénévole d'un groupe de personnes.



SENSIBILISATION

MISSIONS

- Faire connaitre l'association.
- Représenter l'association.
- Répondre aux attentes (si possible) du demandeur.
- Recruter des bénévoles.

COMPETENCES

- Bonne capacité d'expression.
- Bonne capacité d'écoute.
- Connaitre et porter les valeurs de APF France Handicap au regard de la charte: défense des droits des personnes à mobilité réduite, lutte contre toute forme de discrimination, connaissance de la délégation etc.

Le responsable de l'action de sensibilisation est garant :

- De la mise en place et du déroulement de la sensibilisation.
- Du recrutement de l'équipe ; il doit vérifier que les personnes sont formées.
- Du bilan des actions en vue du bilan annuel fait par la référente territoriale.

TACHES

- A chaque proposition de sensibilisation informer : Le référent territorial
- Être en lien avec l'organisme qui demande la sensibilisation pour connaitre leurs attentes, leurs souhaits et le niveau d'accessibilité du lieu où se déroulera l'intervention.
- Organiser une réunion de l'équipe en vue de préparer l'intervention.si l'intervention se fait sur le secteur d'un des groupes relais, les participants seront si possible issus de ce groupe.
- Les participants seront recrutés en fonction des attentes des demandeurs.
- Organiser le transport des participants ainsi que leur restauration si l'intervention est sur la journée.
- Prévoir le matériel.
- Envoyer, après l'action, au référent territorial (par mail ou sur papier) la fiche de suivi.



ACCESSIBILITE

MISSIONS

- Représenter l'APF dans le domaine de l'accessibilité.
- Participer aux réunions du groupe accessibilité.
- Participer aux campagnes nationales et locales
- Participer aux formations en lien avec cette mission.
- En cas de mandat officiel validé par le Conseil Départemental, possibilité de représenter les adhérents de l'APF au sein d'une commission accessibilité (CCAPH/CIAPH, CCDSA...), obligation d'être adhérent pour ces représentations.

COMPETENCES

- Connaître APF France Handicap, son fonctionnement, ses positionnements.
- Avoir des notions d'accessibilité.
- Savoir respecter la ligne « Accessibilité ».- Savoir rapporter son travail aux groupes relais du secteur pour informer les adhérents.
- Savoir participer à une action collective.
- Pouvoir se déplacer.
- Savoir être à l'écoute.
- Être ponctuel.
- Être organisé.